

Commémoration du Cessez le feu de la guerre d'Algérie

Discours de Guillaume Le Lay-Felzine, maire de Torcy

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Député,
Madame la Conseillère Départementale,
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal,
Monsieur le Président du Comité local de la FNACA,
Monsieur le Président de la section de l'Union nationale des Combattants de Torcy,
Messieurs les anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les représentants des Corps Constitués,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames, Messieurs.

C'est avec gravité que je prends la parole devant vous ce matin à l'occasion du 55^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, intervenu le 19 mars 1962 au lendemain de la signature des accords d'Evian.

Réunis aujourd'hui devant notre monument aux morts et la stèle du souvenir, nous commémorons la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette date du 19 mars appartient depuis longtemps à l'histoire de notre pays.

Il aura fallu pourtant 37 ans et la loi du 18 octobre 1999 portant reconnaissance de l'état de guerre durant les conflits d'Algérie et d'Afrique du Nord pour, qu'enfin, la guerre d'Algérie soit reconnue comme telle, une guerre abominable à laquelle ont

participé 1 343 000 appelés ou rappelés, 404 000 militaires de carrière et 2000 000 supplétifs.

Treize années supplémentaires auront été encore nécessaires avant que soit promulgué, sur l'initiative du Président de la République, François Hollande, la loi du 6 décembre 2012 qui consacre officiellement le 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de ce conflit.

Oui, ce conflit algérien était une guerre

Une guerre avec son cortège d'horreurs, d'abominations, de martyrs et de victimes, une guerre qui a causé la mort de près de 24 300 militaires tués dans les combats ou lors d'attentats et plus de 60 000 blessés.

Une guerre qui a causé des centaines de milliers de victimes civiles d'origine européennes ou musulmanes et qui a entraîné le départ d'Algérie, dans des conditions dramatiques, d'un million de nos concitoyens.

Une guerre qui a eu un coût économique, social et financier considérable pour notre pays mais également des conséquences institutionnelles et politiques avec le retour du Général de Gaulle au pouvoir et la création de la Vème République.

C'est dire l'importance du devoir de mémoire qui s'impose à nous. Devoir de mémoire, devoir d'honnêteté historique également vis-à-vis de tous ceux et de leurs familles qui ont vécu ce conflit mais aussi et surtout vis-à-vis des jeunes générations. La date du 19 mars appartient aujourd'hui à l'histoire de notre pays, elle garantit dans un geste d'apaisement et de mémoire que jamais ne seront oubliés les victimes civils et militaires de ce conflit meurtrier.

Ne pas oublier le passé, c'est également progresser sur la voie de réconciliation de part et d'autre de la Méditerranée mais également sur notre sol national.

C'était la raison d'être de la belle exposition présentée en 2016 à l'espace Lino-Ventura par la section Torcéenne de la FNACA, c'est la raison d'être de notre présence ce matin afin de toujours rappeler que la seule conquête qui vaille est celle de la paix, du dialogue, du respect mutuel.

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation de la Municipalité.